

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
12 avril 2023

PUBLIE LE : 21 AVR. 2023

Délibération n°230412-6 : Modification de la grille tarifaire des activités du Dôme

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le six avril, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

PRESENTS

AIGREMONT	Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE Emma SADOON, DELEGUEE TITULAIRE
CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT	Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE
CHAMBOURCY	Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE Emmanuel PUISEUX, DELEGUE SUPPLEANT Armelle LEJAY, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE Richard HULLIN, DELEGUE SUPPLEANT Julie SAMPIERI, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE VESINET	Louis LE MASSON, DELEGUE SUPPLEANT Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT Philippe BARDET, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : LE PECQ / LE VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général des services mutualisés d'Unilys
Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys
Madame Gaëlle LEVEUGLE, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	7
QUORUM	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	9
<u>Pouvoirs</u>	:	2
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	10 pour la délibération n°8 relative à la convention lieu de convivialité 11 pour les autres délibérations

OBJET : MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES ACTIVITES DU DOME

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°310122-4 du 31 janvier 2022 relative à la modification de la grille tarifaire des activités du Dôme ;

CONSIDERANT la nécessité de faire face à la hausse des coûts des énergies ;

CONSIDERANT la nécessité d'augmenter les recettes propres de l'établissement ;

CONSIDERANT la nécessité de modifier la grille tarifaire en ce sens ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ADOpte la grille tarifaire des prestations du Dôme, jointe en annexe.

INDIQUE que ces tarifs sont applicables à compter du 2 Mai 2023.

DIT que les recettes sont inscrites au budget.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **21 AVR. 2023**

Transmis en préfecture et affiché le **21 AVR. 2023**

Marie-Odette ALAIS
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
Président du Syndicat Intercommunal

Grille tarifaire Dôme

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE AQUATIQUE	
Entrée piscine individuelle	6,50 €
Entrée piscine individuelle - 25 ans	5,50 €
Carte de 10 entrées piscine adulte	59,00 €
Carte de 10 entrées piscine - 25 ans	49,00 €
Séance unitaire activité aquatique	13,00 €

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE FORME	
Entrée unitaire plateau musculation	13,00 €
Séance unitaire activité fitness	13,00 €
Carte 10 entrées plateau musculation	115,00 €

TARIFS INDIVIDUELS ESPACE BIEN-ETRE	
Entrée unitaire bien-être/piscine	16,00 €
Carte 10 entrées bien-être/piscine	147,00 €

CARTES MULTI ACTIVITES	
Carte 10 séances activités aquatique-Fitness	115,00 €
Entrée unitaire tout espace	22,00 €
Carte 10 entrées tout espace	200,00 €

PASS ANNUELS (engagement 12 mois)	Tarif plein	Tarif réduit*
Pass annuel accès Piscine	20,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Espace Bien-être (sauna + hammam)	26,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Muscu OU Fitness	35,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Piscine + 2 cours hebdomadaires d'Aquagym / Aquafitness	36,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Muscu OU Fitness + Piscine	44,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Muscu + Fitness	50,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Muscu + Fitness + Piscine	57,90€/mois	-5%
Pass annuel accès Muscu + Fitness + Piscine + 2 cours hebdomadaires d'Aquagym / Aquafitness	72,90€/mois	-5%
Option Bien-être (accès sauna + hammam en illimité)	(+ 12,00 €/mois)	
Option Sans engagement (pour se désengager à tout moment)	(+ 50,00 €)	

***Le tarif réduit (critères non cumulatif) est applicable sur présentation d'un justificatif :**
Les résidents des communes membres du Syndicat (Saint-Germain-en-Laye/Fourqueux, Le Pecq, Marly-le-Roi, Chambourcy, Aigremont, Le Vesinet, Mareil-Marly)
Moins de 25 ans - Séniors de 65 ans et plus - Familles nombreuses - Personnes en situation de handicap

TARIFS GROUPES, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, SCOLAIRES et COLLECTIVITES	
Entrée piscine	5,50 €
10 contre marques accès piscine	49,00 €
100 contre marques accès piscine	430,00 €

ECOLE DE NATATION	
Bébés nageurs (1er bébé)	230,00 €
Bébés nageurs (suite famille)	135,00 €
Cours de natation adultes	285,00 €
Cours de natation enfants	255,00 €
Cours de natation supplémentaire adultes	130,00 €

AUTRES SERVICES	
Test de natation	4,00 €
Renouvellement badge d'accès (en cas de perte ou vol)	3,00 €
Renouvellement bracelet accès (en cas de perte ou vol)	5,00 €
Évènementiel/tarif sur décision du Président	de 15,00 € à 35,00 €
Stage sportif demi-journée/tarif sur décision du Président	de 20,00 € à 40,00 €
Séance stage sportif enfant/tarif sur décision du Président	de 12,00 € à 30,00 €
Semaine stage sportif enfant (1 séance /jour)/tarif sur décision du Président	de 75,00 € à 100,00 €
Semaine stage sportif enfant (2 séances /jour)/tarif sur décision du Président	de 160,00 € à 200,00 €

TARIFS PARTENAIRES ESPACE AQUATIQUE**	Partenaires	Non partenaires
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance association sportive	22,00 €	44,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance association sportive	44,10 €	66,10 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m bassin extérieur association sportive	31,00 €	61,00 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance association sportive scolaire	13,20 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance association sportive scolaire	15,40 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance établissement scolaire public du 1er et 2nd degré et supérieur	15,40 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance établissement scolaire public du 1er et 2nd degré et supérieur	17,60 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance établissement scolaire privé du 1er et 2nd degré et supérieur	17,60 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance établissement scolaire privé du 1er et 2nd degré et supérieur	24,30 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance centre de formation sportive	13,20 €	15,40 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance centre de formation sportive	15,40 €	17,60 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance institut à visée médicale	13,20 €	17,60 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance institut à visée médicale	17,60 €	24,20 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance gendarmerie, police, casernes de pompiers***	17,60 €	39,70 €
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance gendarmerie, police, casernes de pompiers***	19,90 €	52,90 €
Location horaire d'une ligne d'eau 25 m pour une séance collectivité (cadre loisirs)	44,10 €	
Location horaire d'une ligne d'eau 50 m pour une séance collectivité (cadre loisirs)	66,20 €	
Mise à disposition d'un MNS pour une séance ligne 25 m/coût horaire	26,50 €	
Mise à disposition d'un MNS pour une séance ligne 50 m/coût horaire	52,90 €	

** toute heure entamée est due ** ne s'applique pas aux associations qui ont signé une convention d'objectifs et de moyens avec le Syndicat
***Ces tarifs partenaires ne concernent pas les institutions avec lesquelles il a été convenu une contrepartie fixée par convention (mise à disposition de personnel, formations,...)

TARIFS PARTENAIRES ESPACE FORME et AUTRES SERVICES sur décision du Président	
Location horaire salle de fitness	de 35,00 € à 70,00 €
Location horaire plateau de musculation	de 55,00 € à 110,00 €
Mise à disposition d'un coach sportif - salle de fitness ou plateau de musculation/coût horaire	de 48,00 € à 96,00 €
Location horaire récurrente salle de formation - 19 personnes	de 6,00 € à 15,00 €
Location horaire récurrente salle de formation - 30 personnes	de 8,00 € à 25,00 €
Mise à disposition journalière de l'équipement pour un évènement sportif	de 1 500,00 € à 5 000,00 €
Mise à disposition d'un espace forme, bien-être ou aquatique de l'équipement pour tournage (tarif par demi-journée)	de 500,00 € à 3 000,00 €

TARIFS LOCATION DE SALLES	
Location horaire ponctuelle salle de formation - 19 personnes	19,00 €
Location horaire ponctuelle salle de formation - 30 personnes	29,00 €

La gratuité est accordée sur présentation d'un justificatif :	
Aux moins de trois ans, hors bébés nageurs	
Aux accompagnateurs des groupes scolaires et des accueils de loisirs sur la base de 1 par groupe de 5 enfants de 3 à 6 ans et de 1 par groupe de 8 enfants de 7 à 12 ans ou de 1 par groupe de 8 adolescents ou adultes	
A l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap	
Aux accompagnateurs de groupes de personnes en situation de handicap, dans la limite d'un accompagnateur par personne	
Aux personnes souhaitant essayer une activité aquatique, fitness ou de plein air, dans la limite d'une activité par an et sur réservation	
Aux accompagnants des enfants de moins de 8 ans de l'école de natation jusqu'aux vestiaires pour le confier à l'adulte référent	
Aux établissements scolaires primaires des communes membres du Syndicat Intercommunal sur réservation	